

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCREDI & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

MERCREDI, 14 DECEMBRE 1881

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
14 décembre 1881.

Le forçat de Troyes.

PREMIERE PARTIE.

(Suite)

—Entrez...
Le factotum Jovelet parut.
—Prosper est-il arrivé? —lui demanda vivement Marguerite.
—Non, madame, pas encore...
—Alors qu'avez-vous?
—Mademoiselle de Terrys et monsieur Paul Lantier demandent à voir madame...
—Y a-t-il beaucoup de monde au salon?
—Déjà pas mal, oui madame...
—Je ne recevrai que mes parents.
—Madame ne fera-t-elle aucune exception?
—Aucune... Amenez ici mademoiselle de Terrys et Paul...
—Ben, madame...
Jovelet introduisit dans la chambre de la veuve les deux personnes qu'il venait d'annoncer.
Paul Lantier avait environ vingt ans.
C'était un grand garçon mince et distingué, à la chevelure brune bouclée naturellement.
Le regard de ses grands yeux noirs était franc et loyal. Son visage aux traits fins inspirait la confiance et la sympathie.
Tout en ce jeune homme offrait cet indéfinissable cachet qu'on appelle la race.
Il ressemblait beaucoup à sa tante Marguerite Berthier dont son père, Pascal Lantier, avait épousé la sœur.
Mademoiselle Honorine de Terrys, fille du comte Adrien-Ralph de Terrys, avait vingt-trois ans, mais semblait n'en avoir que vingt.
On aurait pu rêver une personne plus exquise.
De taille moyenne, gracieuse dans ses moindres mouvements, elle offrait aux regards émerveillés un visage ovale et souriant, d'une idéale fraîcheur, couronné par une magnifique chevelure de ce blond cendré qui est si charmant et si rare.
Les yeux très grands, d'un bleu de pervanche, exprimaient la décision et la fermeté, mais la bienveillance se disait sur les lèvres de corail humide.
Mademoiselle Honorine avait des pieds de Cendrillon et des mains de duchesse.
Aussitôt après avoir franchi le seuil de la chambre, elle courut à Marguerite qu'elle embrassa avec effusion.
—Quel événement, mon amie! —lui dit-elle.— Quel événement!...
—Je devais m'y attendre, mignonne... —Monsieur Berthier était condamné et depuis quelque temps déjà la catastrophe pouvait se produire d'un jour à l'autre.
—Dieu ait son âme... —reprit la jeune fille.— Si j'affirmais que je le regrette, je mentirais!... Oh, je suis franche...
—Vous voilà donc libre enfin, chère Marguerite et nous pourrions à l'avenir nous voir sans entraves et nous aimer sans contrainte...
Paul Lantier, qui s'était tenu un peu à l'écart pour ne point gêner les effusions de mademoiselle de Terrys, s'approcha et embrassa sa tante à son tour.
—Oùre tante, —fit-il,— l'heure de la délivrance est donc sonnée pour vous et le calme commence après tant d'orages!
—Je ne puis pleurer pour mon père et pour moi, aussi bien que pour vous un ennemi...
—Il est mort, mes enfants, —répondit Marguerite— et la mort est sacrée...
—Vous avez vu, vous avez compris tout ce que je souffrais... et pourtant je pardonne et j'oublie... Faites comme moi, pardonnez... oubliez... —Paul donne-moi des nouvelles de ton père...
—La santé est bonne, chère tante, mais il s'inquiète un peu des rigueurs de l'hiver qui viennent entraver ses nombreuses opérations.
—Dieu veuille qu'il n'ait pas entrepris des travaux au-dessus de ses forces...
—Sans doute, et de plus il est intelligent, mais parfois on s'illusionne... on croit possible ce qui ne l'est pas...
—Mon père à confiance... —Tout lui a réussi jusqu'à ce jour—

—Son travail l'a mis à la tête d'une belle fortune honorablement conquise, je le sais, mais il n'opère pas avec ses seules ressources, il manie des capitaux étrangers considérables, et les pertes viennent vite... —Plus on tombe de haut plus la chute est terrible...
—Une chute quand on touche au succès, ce serait désolant! —murmura mademoiselle de Terrys.
Mais heureusement c'est improbable... —Monsieur Lantier passe pour un homme chez qui la hardiesse n'exclut point du tout la prudence... On le cite comme un sage calculateur...
—Il mérite cette réputation, mademoiselle, —répondit Paul.— Mon père n'abandonne rien au hasard, et pèse longuement les chances bonnes et mauvaises d'une affaire avant de l'accepter.
—Viendra-t-il? —demanda Marguerite.
—N'en doutez pas!... —Il m'aurait accompagné s'il n'avait eu à donner des ordres urgents relatifs à ses constructions... Les froids excessifs, avec complication de neiges, sont venus le surprendre... —Il faut partir à tout... —Il m'a chargé de vous dire, chère tante, qu'il comptait bien, dès aujourd'hui, vous voir plus souvent...
—J'en serai très heureuse... —Je suis libre maintenant d'accueillir les personnes qui m'aiment.
—Et nous n'étions pas amis de monsieur Berthier... —oh! non! —dit Paul en souriant.
—C'est vrai, votre famille, même par alliance, lui inspirait une répulsion profonde...
—Elle ajouta, en s'adressant à Paul: —Depuis quand es-tu de retour à Paris?
—Depuis quinze jours, chère tante...
—Tu n'as pas eu un temps agréable pour ton voyage...
—Un temps très froid, mais ça m'était égal... Mon but était de prendre des notes dans les bibliothèques publiques, et je vous réponds qu'il y faisait chaud. Les vieux savants sont féroces...
—Tu es resté quelques jours à Troyes?
—Une quinzaine...
—Ah! monsieur Paul est allé à Troyes?... —fit Honorine vivement.
—Oui, mademoiselle... —J'y ai recueilli des documents précieux pour un petit travail que je termine en faisant mon droit...
—Vous connaissez cette ville, mademoiselle?
—J'y ai été élevée jusqu'à l'âge de dix-huit ans... —J'étais pensionnaire de madame Lhermitte, dont l'institution touche à la prison.
—En entendant ces mots, Paul rougit jusqu'au blanc des yeux...
—J'habitais l'hôtel de la Préfecture qui se trouve en face... —balbutia-t-il...
—Hôtel dont les fenêtres prennent vue sur la grande cour du pensionnat, ce qui est très indiscret... —dit Honorine en riant.
—Les voyageurs nous loguaient pendant les récréations d'une façon gênante, et les plus petites, les gamines leur répandaient par des grimaces... —J'ai laissé là-bas une amie, pas mal, plus jeune que moi, Pauline Lambert, avec laquelle j'entretiens une correspondance suivie... —Ses parents sont à Paris... —Il est probable que je la verrai bientôt ici, car on ne peut la laisser en pension éternellement...
—Paul devint pourpre de nouveau.
—Mademoiselle Lambert, une petite brune très jolie et très vive? —Est-ce cela? —demanda-t-il.
—C'est parfaitement cela... —Est-ce que vous l'auriez lognée de vos fenêtres à la façon des voyageurs sans gêne dont je parlais tout à l'heure?...
—Je ne me suis pas permis de la loger, mademoiselle, mais je l'ai vue en compagnie d'une jeune fille ravissante, et, si je sais comment elle s'appelle, c'est qu'en passant un dimanche près des églises qui se rendaient à l'église, je l'ai entendue nommer tout haut par cette même jeune fille...
—Qui m'a succédée dans l'amitié de Pauline... —reprit mademoiselle de Terrys... —Elle me parle de René dans toutes ses lettres.
—C'est cela!... c'est bien cela! —s'écria Paul, —René!... un visage adorable!... une tête de madone!...
—De ce récit édifiant, mon cher Paul, —dit Marguerite avec un demi-sourire, —il faut conclure, ce me semble,

que tes occupations à Troyes consistaient surtout à épier les pensionnaires de madame Lhermitte et à les suivre quand elles allaient à la messe...
—Oh! ma tante... —fit le jeune homme dont le visage s'empourpra pour la troisième fois.
—Cher enfant je plaisante malgré moi...
—Tout cela est très innocent et c'est de ton âge; mais il n'y a pas besoin d'aller à Troyes pour voir de délicieux visages.
—En disant ce qui précède, Marguerite regardait Honorine et lui souriait.
—Et votre père, mignonne, comment va-t-il? —lui demanda-t-elle.
—Toujours bien faible... bien souffrant... il m'inquiète... —Ou je me trompe fort (et j'ai grand peur de ne pas me tromper), ou son état s'aggrave de jour en jour... —Eufie, je me sens sous le coup d'une catastrophe... et je frissonne à cette pensée...
—Votre tendresse filiale vous pousse à l'exagération, —répliqua-t-elle.— Depuis cinq années je vois le comte de Terrys souffrant, c'est vrai, mais non malade, et je le le trouve vigoureux pour un homme qui de longs voyages ont fatigué beaucoup...
—Malheureusement je ne puis partager cette opinion... La toux qu'il l'avait abandonné pendant quelque mois revient plus persistante... plus aiguë... accompagné de suffocations et de défaillances...
—Que dit son médecin?
—Il n'en veut voir aucun...
—Ne lui cédez pas sur ce point, mignonne... —Contraignez-le à autoriser une consultation, ne fût-ce que pour rassurer...
—Cela, c'est impossible... —il n'y consentira jamais... —si je faisais venir un docteur, il le congédierait sans même vouloir l'entendre... —Il se plaît à répéter: —"Je suis mon seul médecin, et c'est à cela que je dois de vivre au jour d'hui... —Si j'avais suivi les ordonnances d'un supposé de la faculté, il y a dix ans que je serais mort!" —Que voulez-vous répondre à ce raisonnement, vrai ou faux?
III
—Répondre est difficile, j'en conviens quand on se heurte contre une telle obstination, —dit Marguerite Berthier. Mais votre père, mignonne, a le plus grand tort de s'en rapporter absolument à ses propres lumières... Au lieu de ne songer qu'à lui, ce qui est de l'égoïsme, il devrait un peu penser à vous... — La position de garde-malade n'est point gaie à votre âge, cher enfant... Vous avez vingt-trois ans.
—Je ne l'aurai que dans trois mois... —interrompit vivement Honorine.
—Et vous n'avez joie d'aucun des plaisirs mondains auxquels votre situation de famille et de fortune vous donne le droit de prendre part.
—C'est vrai... —Mais c'est tout naturel, car je n'aurais pas le courage de m'amuser quand mon père souffre...
—Ah! je sais bien, mignonne, que vous êtes un cœur d'or... L'abnégation et le dévouement sont vos joies... —Vous vous oubliez pour votre père... —C'est très beau, mais il ne faut pas s'oublier trop!... —Monsieur de Terrys ne sera pas toujours là... Après lui vous vous trouveriez seule... si d'avance vous ne prenez vos précautions... en disant ces mots, elle jeta sur Paul un nouveau regard.
Le jeune homme ne parut pas s'en apercevoir et demeura complètement impassible.
—Me marier! —fit Honorine avec une petite moue... —Vous me le conseillez?
—Oui certes, la prudence l'exige...
—Je vous assure que je n'y pense jamais...
—Monsieur de Terrys devrait y penser pour vous, mignonne... —Il ne ferait que son devoir en s'en préoccupant sérieusement.
—Je n'ai nul désir de prendre un mari...
—Ce désir vous viendra d'un moment à l'autre...
—J'en doute...
—Vraiment?
A suivre.

Cadeaux de noces

E. JACOT

IMPORTATEUR DE

Montres et Bijouteries

Désire attirer l'attention de l'honorable clientèle sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.
M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en montres d'or et d'argent (grand choix) parures (sets) chaînes et chaînons, croix, médaillons cachets, épinglettes, pendants d'oreilles, anneaux, jones, bagues, bijoux en noir, boutons, etc., etc., horloges, argenteries, lunettes pince-nez, etc., etc.
Afin de donner une chance à tout le monde, nous avons marqué les effets achetés les années précédentes à une GRANDE REDUCTION, et nous avons adopté le nouveau SYSTÈME en affaires.
"Quick sales and small profits"
EMILE JACOT,
171, rue St-Joseph,
St-Roch, Québec
26 sept.—3m

Achille Dugas

Nouveau magasin de Machines à Coudre et Atelier de Réparations, agent pour les Machines à Coudre
OSBORN, SINGER, WANSER, Etc., Etc.
Huile, Aiguilles, Fil, Soies et Navettes de tous genres, ainsi que tous autres accessoires concernant les machines à coudre. — Aussi agent pour les patrons de Mme Demorest.
368, Rue St-JOSEPH, St-Roch, Québec.
25 août 1881.—1a

Cadeaux de Noël et du Nouvel an.

R. MORGAN,

Marchand de Musique,

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) ou ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir: Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano-forte et accessoires. Prix: en brochure, \$1.00; riche- ment relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.
Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié.
Une visite est respectueusement sollicitée.
R. MORGAN,
Marchand de Musique,
8, rue La Fabrique.
24 déc. 1881.—6s

C. de F. Canadien du Pacifique

De Emory's Bar à Port Moody.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Submission pour travaux dans la Colombie Britannique.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à midi de mercredi, le 1er jour de février prochain, en une somme ronde, pour la construction de cette partie du chemin entre Port Moody et l'extrémité ouest du contrat 60, près d'Emory's Bar, une distance d'environ 85 milles.
On peut obtenir les devis, les conditions du contrat et des formules de soumission en s'adressant au bureau du chemin de fer Canadien du Pacifique, à New Westminster, ou au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, après le 1er janvier prochain, auquel temps les plans et profils seront ouverts pour inspection à ce dernier bureau.
Cet avis est publié maintenant afin de donner aux entrepreneurs une occasion de visiter et d'examiner le terrain durant la belle saison et avant le commencement de l'hiver.
M. Marcus Smith, qui est en charge du bureau à New Westminster, a ordre de donner tous les renseignements possibles aux entrepreneurs.
Les soumissions ne seront reçues que si elles sont sur une des formules imprimées, adressées à F. Braun, éc., Sec. Dépt. des Chemins de fer et Canaux, et marquées "Soumission pour Ch. de F. C. P."
F. BRAUN,
Secrétaire.
Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 24 octobre, 1881

DEUX MALLES laisseront Bersimis

Cet hiver pour la Pointe aux Esquimaux, et une malle laissera la Pointe aux Esquimaux pour Bonne Espérance.
Les lettres ou journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 21 DECEMBRE courant inclusivement, pour les endroits entre Bersimis et la Pointe aux Esquimaux, seront expédiés par le courrier qui laissera Bersimis le 27 vers le 30 DECEMBRE courant.
La seconde malle laissera Bersimis le 27 vers le 10 FEVRIER prochain et comprendra les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 1er FEVRIER inclusivement, en destination pour les endroits entre Bersimis, la Pointe aux Esquimaux, Natashquan et Bonne Espérance.
La malle pour Bonne Espérance laissera la Pointe aux Esquimaux le 27 vers le 3 MARS prochain, ou à l'arrivée du courrier qui laissera Bersimis le 27 vers le 10 FEVRIER.
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 6 décembre 1881.
WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.
9 déc. 1881.—3f

Guide d'affaires.

R. P. VALLEE, avocat,
BUREAU: — No 84, Côte Lamontagne, (près de MM. Hamel & Frère). —BEST DENCE: No 108, rue du Roi, St-Roch (vis-à-vis le Presbytère).
Suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

JAMES C. PATERSON

Marchand de Chapeaux et Fourrures, 27, rue Buade, Haute-Ville, Québec.

Depot de Machines à coudre

W. D. ROSS, agent général
31, Côte du Passage, Lévis
Vente à l'encan tous les MARDIS et VENDREDIS à 8 heures p.m. Agent pour la véritable machine à coudre "SINGER" aussi les machines à coudre de "White de seconde main."
VENDU AVEC GARANTIE.

Mountain Hill House

(HOTEL DION)
COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC.
Nouvellement meublé. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres du Parlement.
E. DION & CIE, Propriétaires.

Anciennes Maisons

T. H. HARDY, F. X. GARANT & CIE,
A. T. GARANT (Successeur)
LIBRAIRE
No 19, rue St Jean, Haute-Ville, (Porte voisine, Banque d'Economie) QUEBEC

Importe d'Angleterre, de France, d'Allemagne et du Continent, divers objets tels que Livres, Vins de Messe Clergés, Eaux-de-vie, Vins, etc., etc.
Papier soie, couleur de rose, carmin, etc., feuilles de rose, etc., fouritures pour fleurs; Galon, Frange, Glants, Layettes, Canatille et argent, etc., Fouritures de Bureau, etc., etc.

Nouvellement Reçues

Etoffes pour manteaux, gants de toute sorte et de différentes qualités, camisoles, caleçons en laine, etc.
"Soie noire et de couleur."
Aussi: Etoffes à robe de chambre et dans tous les prix; Cachemire noir, paramata noir, mérinos noir, brillante laine, Crepe noir, assortiments de plus complets et à des prix qui défient toute compétition.
Le département des messieurs est des plus complets. Tweeds anglais, anglais et Écossais des patrons les plus nouveaux, hautes tailles, valises, portemanteaux, etc.
Aussi: un grand lot de toile à nappe blanche, pure toile, valent 90 c. pour 50 cents.
Chez
F. X. LEPAGE,
53 et 59, rue de la Couronne,
8 septembre 81m

A VENDRE

Un beau terrain avec une magnif. fl. rue maison, jardin, etc., un des plus beaux sites de la ville de Lévis, situé sur la rue Fraser actuellement occupé par madame D. Patton, sera vendu à bas prix et à de très bonnes conditions.
S'adresser au soussigné,
THOMAS F. ASER,
Lévis, 9 sept.—3m3fs.

"LE QUOTIDIEN"

Journal du soir

PARAISANT TOUS LES JOURS

Pris de l'abonnement:

UN AN \$2 50
SIX MOIS 1 25
TROIS MOIS 65

Taux des annonces:

Première insertion - 10 cta. la ligne.
Insertion subséquente - 5 "

LEVIS, 14 DÉCEMBRE, 1881

DEPUTES OFFICIERS-RAPPORTEURS.

En présence des erreurs graves, que certains députés officiers rapporteurs viennent de commettre, nous nous demandons s'il est possible de laisser plus longtemps à la merci de certains fonctionnaires le sort d'un comté ou de toute une province. Comment donc! une personne bien souvent irresponsable pourra enfanter d'un coup les suffrages librement données de toute une population, de toute une paroisse, de tout un comté? Un simple fonctionnaire, soit par imprudence, ignorance ou mauvaise foi, pourra faire être comme député un candidat que le peuple aurait répudié? Est-ce là cette liberté du suffrage tant vantée, si longtemps réclamée, que la loi de notre pays nous accorde? Liberté illusoire, s'il en fut jamais. Il est temps de mettre un terme à ces turpitudes et de faire supporter par qui de droit les nominations des sous-officiers rapporteurs.

Il faut que la loi cesse de couvrir la fraude et la prévarication. Le gouvernement devrait protéger le public contre ces monstruosités et faire un exemple en punissant sévèrement les personnes qui n'ont pas le respect d'eux-mêmes ni conscience des graves devoirs qu'ils ont à remplir puisqu'ils permettent ou favorisent des irrégularités semblables à celles qui viennent de se commettre.

Le peuple a le droit d'exprimer son opinion, et il ne peut être à la merci du premier employé venu ni souffrir de son ignorance ou de ses mauvaises dispositions.

Nous sommes certains que les honnêtes libéraux seront prêts à soutenir et à approuver un gouvernement qui mettra fin à de semblables fraudes. Il ne faut pas qu'il soit dit qu'un simple défaut de forme puisse annuler une élection bien et dûment remportée. Ce n'est pas là de la justice, c'est de la démolition.

C'est un juge qui vient dire: Il est bien vrai que l'opinion du comté est manifeste, mais cette opinion doit être mise de côté, la liberté de l'électeur doit être foulée aux pieds, la minorité doit l'emporter sur la majorité.

Parce que certains détails de la loi électorale sont immoraux et entravent la justice à donner des décisions reprobées par la saine raison et la conscience, nous ne sommes pas prêts à dire cependant, comme certains journaux, que toute la loi doit être immolée. Nous pouvons réédifier sans démolir. Nous avouons franchement que, dans bien des cas, le scrutin secret favorise l'hypocrisie, mais pour le plus grand nombre, surtout pour la population des villes, ce système de votation favorise la liberté du suffrage. Ce qu'il nous faut, c'est une loi claire, précise, nette et surtout sévère. Ça devrait être la première question considérée par nos représentants à la prochaine session.

LES ECOLES AUX ETATS-UNIS

"L'Echo des Canadiens," journal publié à Manchester, Etats-Unis, se plaint de ce que les autorités veulent s'emparer de l'éducation des enfants.

"Un ouvrage, dit-il, le volume renfermant le rapport des écoles publiques pour 1880, nous sommes surpris de voir que les Américains affectionnent tout particulièrement le système des écoles sans Dieu, et qu'ils répudient avec malice les écoles aux principes religieux."

"Pour supporter notre thèse, nous donnons ici un extrait du rapport en question, qui démontre amplement l'attitude hostile des Américains, vis-à-vis les écoles aux principes religieux; voici:

"Les enfants de parents étrangers forcés de peupler, d'aller à l'école, acquièrent un trésor qui vaut mieux que l'argent, et plus grand que leur père n'ont jamais possédé ou songé."

"C'est la raison pourquoi nous voulons nos écoles libres, et que nous nous opposons aux écoles des différents croyances religieuses. Et c'est aussi pourquoi tous les enfants doivent y aller, bon gré si cela se peut et malgré, s'il est nécessaire."

Notre confrère trouve le commandement impérieux et il a raison. Il ajoute:

"Un Prosélytisme aveuglé par la haine nourrimé sous cesse des préjugés contre la religion catholique, veut empoisonner l'âme de l'enfant, en la formant loin de l'instruction religieuse. L'enfant devenu homme sera ce qu'il était dans sa jeunesse."

"Nous comprenons les nombreux inconvénients qu'il nous faut rencontrer en ce pays adoptif; mais nous comprenons aussi notre devoir, qui est celui de s'opposer fortement contre certaines lois temporaires, qui sont, à ce qu'il nous semble, établies dans l'unique but de nous contrarier et de nous rendre plus pénible l'absence de la patrie."

Comme on le voit par ces citations, nos compatriotes, d'au-delà des frontières, ont plus de tribulations que l'on ne semble le croire dans certains quartiers et dans un certain monde. Ce ne sont pas là des choses inventées à dessein pour dégoûter nos gens de l'idée de s'expatrier, c'est la position véritable, prise sur le vif. Ou cite à l'appui les rapports officiels.

Les pères et les mères de famille qui s'expatrient doivent donc y penser deux fois avant que de prendre cette décision. Rien n'est plus précieux que l'éducation d'un enfant. Si l'éducation qu'il reçoit ne lui parle ni de Dieu ni de religion, il sera indifférent ou impie, jamais chrétien fervent, catholique sincère.

UNE SUGGESTION.

M. E. Beaudet propose de former un syndicat français, avec la Banque de Paris et des Pays Bas, qui se chargerait de la dette de la cité de Québec en éteignant les séries des débetures à leurs échéances respectives. Ce syndicat mettrait entre les mains de la corporation \$1,000,000 comme garantie de la parfaite exécution de ses engagements, et ce million serait perdu pour lui, si ses engagements n'étaient pas exécutés.

Avec les \$1,000,000 qu'il faudrait pour éteindre la dette, le syndicat se trouverait donc à prêter à la cité de Québec \$5,000,000 à 6 pour cent d'intérêt, y compris le fonds d'amortissement qui éteindrait le total de la dette en 56 ans.

La position actuelle des débiteurs de débetures ne se trouverait pas modifiée par cet arrangement. Il n'y aurait pour eux que ce changement: au lieu d'être payés par la cité, ils le seraient par le syndicat.

NOTES POLITIQUES

Dans plus de vingt divisions électorales, l'opposition n'a pas pu trouver de candidats pour arborer son drapeau et défendre sa cause. Douze conservateurs ont été élus à l'unanimité et si dans une dizaine de comtés, il n'y avait pas eu de luttes entre des conservateurs, nous aurions obtenu au moins vingt-deux élections par acclamation. Quand l'ennemi est incapable de présenter un front de bataille sur un tiers du terrain où va se dérouler l'action, il est facile de prévoir que les bataillons seront vite enfoncés. C'est ce qui est arrivé.

La force du parti conservateur dans le comté de Joliette a été démontrée à l'évidence dans la dernière lutte. Deux conservateurs et un libéral étaient sur les rangs. Ce qui rendait la lutte dangereuse, c'est que les deux conservateurs avaient chacun un grand nombre d'amis travaillant avec ardeur pour être victorieux.

La victoire a été remportée par M. Lavallée par 88 voix. Les deux conservateurs ont obtenu 1322 voix, le libéral 708. Ce qui laisse une majorité de 614 voix pour le gouvernement. Et on dira que notre parti n'a obtenu que des petites majorités.

Dans le comté de Montcalm, M. Richard, un conservateur, a été élu par près de 300 voix.

Dans ce comté la lutte ne se fait qu'entre conservateurs, les libéraux ne peuvent pas s'y montrer, mais si les électeurs ne changent pas souvent de députés. Ils ne sont point conservateurs dans ce sens là. En 1875, M. Martin, conservateur, était élu par une grande majorité; en 1878, M. Magnan, même parti, le battait par 150 voix; aujourd'hui un autre conservateur, M. Richard, le met à la retraite par 300 voix.

Le juge Jetté a admis, dans le décompte des bulletins de Verchères, un bulletin marqué d'un T, au lieu d'une croix. Pourtant la loi dit formellement qu'il faut une croix. On a pris même la peine de retrancher les mots une autre marque qui se trouvaient dans le texte primitif. Jurisprudencé curieuse.

La victoire éclatante du gouvernement Chapleau a eu pour effet de rallier sous son drapeau certains groupes de conservateurs qui, sans s'être détachés du parti, avaient cependant manifesté certains mécontentements. Ces groupes ont eu assez d'intelligence et de patriotisme pour faire taire leurs dissentiments pendant la lutte. Comme le malheur met l'union dans les familles les plus déshonorées, la bataille et le danger ont eu pour effet de les rallier à la masse. Nous pouvons dire que les conservateurs sont unis plus que jamais. C'est d'un bon augure pour les élections fédérales prochaines.

L'ELECTION DE SOULANGES

Après Jacques-Cartier, Verchères; après Verchères, Soulanges. Nos amis les adversaires se piquent au jeu. Ils ne

vont pas mal. M. Duckett, conservateur, avait une majorité de 76 voix, dans ce comté. Or, il advint que certains sous-officiers-rapporteurs avaient commis un oubli qui pouvait transformer cette majorité en minorité. Chose mystérieuse, coïncidence bizarre, ces sous-officiers-rapporteurs libéraux nommés par le régistrateur libéral ont commis ces erreurs dans des polls conservateurs. C'est dit-il comme on se trompe juste à la bonne place.

M. de Beaujeu, le candidat libéral malheureux, a eu connaissance tout de suite, comme de raison, que ces officiers avaient publié de mettre leurs initiales sur le dos des bulletins. Ce ne sont pas les sous-officiers qui lui ont fait savoir. Oh! Non. Toujours est-il que M. de Beaujeu est venu devant la cour. Le juge Jetté qui avait accepté, dans le cas de Verchères, deux bulletins non endossés, s'est vu forcé, pour être logique, de reconnaître que cela n'était pas fatal.

Nous n'accusons personne. Nous constatons seulement le fait que ces erreurs sont toujours signalées dans des polls où les conservateurs sont en majorité et qu'elles sont commises par des sous-officiers-rapporteurs libéraux.

NOUVELLES GENERALES.

La variole fait de terribles ravages dans New-York, Chicago et autres grandes villes des Etats-Unis. C'est donc à nous de prendre toutes les précautions nécessaires pour que ce fléau ne nous atteigne pas.

Depuis quelque temps, aux Etats-Unis, les feux sont fréquents. On croit que bon nombre de ces désastres sont l'œuvre des incendiaires.

La deuxième manufacture de sucre de betteraves érigée en Canada, commença ses opérations prochainement à Farnham.

Le comité du feu, à Montréal, vient de décider que les cheminées des manufactures devront dépasser de six pieds la hauteur de tous les toits environnants dans un rayon de deux cents pieds. De plus, elles devront être construites avec toute la solidité exigée par l'inspecteur des édifices.

On annonce de Rochefort, France, la mort du contre-amiral de Saules de Freycinet après une longue maladie.

M. de Freycinet commandait l'escadre des Antilles, il y a deux ans et a visité notre port à bord du "La Galissonnière."

La rapidité de l'accroissement de Winnipeg peut rivaliser avec celle des progrès de n'importe quelle ville américaine. Le "Manitoba" rappelle qu'en 1868, il y a treize ans seulement, le nombre des maisons habitées à l'endroit où s'élève la capitale était de quinze à peine, et la population ne comptait pas plus de 60 âmes.

On parle de nommer M. Charles Dumoulin, shérif du district de Trois Rivières. Le "Constitutionnel" dit que le gouvernement ne peut faire un meilleur choix. Ce serait récompenser le vrai mérite et doter le district d'un employé on ne peut mieux qualifié.

Le "Républicain" de Boston dit que la jeunesse canadienne de Lowell se montre avide d'instruction. Lundi soir, à l'ouverture des classes du soir, quatre cents jeunes filles et garçons se sont présentés pour étudier. Ce zèle est louable et fait honneur à nos compatriotes de Lowell. Nous souhaitons qu'ils persistent dans leur décision et certainement, le printemps prochain, le surintendant des écoles constatera des progrès encourageants parmi les élèves de sexe.

Les maîtres et maîtresses sont des personnes qui savent également le français et l'anglais et qui se donneront tout le trouble nécessaire pour bien instruire leurs élèves.

M. J.-L. Chalifour, qui est à la tête du commerce canadien de Lowell, a grandement contribué à porter le bureau des écoles publiques à ouvrir les classes du soir en question. Ce monsieur s'est donc acquis la reconnaissance de tous les amis de l'éducation.

La ville de Minneapolis a été, il y a quelques jours le théâtre d'un pénible accident. C'était vers quatre heures du matin; tout le monde dormait. Soudain, on entendit une détonation formidable comme peut en produire le dynamite. On crut d'abord que c'était un tremblement de terre, mais une forte lueur ne tarda pas à convaincre le public que le feu avait occasionné une explosion dans les moulins de la société Pillsbury.

L'incendie se communiqua de moulin en moulin avec une rapidité vertigineuse. En moins de six heures, et malgré les efforts héroïques des pompiers, quatre magnifiques moulins furent détruits de fond en comble.

Ce n'est pas tout; cette catastrophe est d'autant plus pénible que quatre hommes, dont deux pompiers, ont payé de la vie leur dévouement. Ces quatre malheureux ont été ensevelis sous les ruines.

Les portes sont évaluées à \$400,000. Les canadiens-français de Claremont, New-Hampshire, viennent de fonder une société Saint-Jean-Baptiste et d'élire les officiers suivants: Président, Dr. Théod. Opythiot, vice-pré-

sident, Pierre Nolin; sec.-arch., F.-X. Lefebvre; sec.-corr., Geo. A. Cadieux; trés., H. Laucevin; assist. trés., E. Millette; comm.-ord., Isidor Ghycoyas; assist. comm.-ord., Adéard Lavault.

Comité d'enquête: Frank Dansereau, Joseph Baron et Louis Lavault. Nous souhaitons succès à ces braves patriotes.

Nos compatriotes de Lowell possèdent aujourd'hui un organe quotidien. C'est "L'Abelle," journal très intéressant, que nous souhaitons voir apprécier à sa juste valeur. Il travaille dans l'intérêt des canadiens-français et ceux-ci doivent l'encourager. Ils sont nombreux au cet endroit des Etats-Unis et peuvent, sans s'imposer aucun sacrifice, assurer l'existence d'un journal quotidien. Aussi nous apprenons avec plaisir que "L'Abelle" est partout bien accueilli.

Table with columns: SHEPHERD, DeGrosbois, Pregeau, Waterloo, Shefford, Granby Village, etc.

Table with columns: MISSISQUOI, Stanbridge, Dunsm, Dunham Village, etc.

Table with columns: IBERVILLE, Saint-Sebastien, Henrieville, etc.

Table with columns: NICOLET, Nicolet, Ste-Monique, Ste-Perpetue, etc.

Table with columns: ROUVILLE, Ste-Marie, Ste-Angèle, etc.

TELEGRAPHIE AUTRICHE, Vienne, 13 déc. On a retiré vingt-sept cadavres, ainsi qu'une certaine quantité d'ossements des ruines du théâtre incendié.

On s'accorde à dire que le nombre de victimes du théâtre incendié est de mille. Tous les jours on retire des cadavres des ruines.

Table with columns: ANNEE, Ville, Personnes périés, 1772-Amsterdam, 1772-Baragone, etc.

Table with columns: 1853-Theatre Cobourg à Londres, 1865-Theatre Royal à Edimbourg, 1867-Philadelphie, Variétés, etc.

Les chambres de commerce de Paris, Lyon, St-Etienne, Rheims, Bordeaux, Macon, Colmer, Rochelle, Montpellier et plusieurs autres se prononcent en faveur d'un traité de commerce franco-américain.

Dans la Chambre des députés, aujourd'hui, Gaudin, député bonapartiste, a interpellé le ministre du Commerce au sujet de l'importation des viandes d'Amérique. Il croit que l'on ne doit pas laisser aux soins des importateurs eux-mêmes l'examen des viandes.

Le sous-secrétaire du Commerce répond que la quantité de viande importée est si considérable qu'il est impossible de la soumettre à un sérieux examen; voilà pourquoi le décret a été retiré. De plus le gouvernement doit entrer en négociation avec les Etats-Unis sur ce sujet.

Gaudin demande comment l'examen des viandes pourra être possible en Amérique s'il ne l'est pas en France. Il soumet un projet de loi pour la mise en force de nouveau du décret que le gouvernement a retiré.

St-Jean, N.-B. 13 déc.

Le procès de Tertulius Theal, accusé d'avoir tué sa femme, le 29 octobre dernier, s'est commencé aujourd'hui.

St-Andrews, N.-B., 13 déc.

Les boutiques du chemin de fer N.B. et C., ainsi que quatre locomotives ont été détruites par un incendie.

Montréal. 13 déc.

Les messieurs dont les noms suivent ont été nommés directeurs du Crédit mobilier, pour la puissance du Canada: Hon. J.-A. Morneau, hon. J.-A. Chapleau et M. Leckie de Sherbrooke. On dit que cette compagnie financière a fait des offres pour l'achat du chemin de fer du Nord.

Le comte de Dunmore grand propriétaire de fermes dans les cantons de l'Est et le Nord-Ouest est arrivé en cette ville.

Soixante-cinq inhumations ont eu lieu en cette ville durant la dernière semaine.

Des ingénieurs civils ont commencé à explorer les terrains pour conduire le chemin de fer du Pacifique au centre de la ville.

Les directeurs du chemin de fer du Pacifique viennent d'acheter dix locomotives prêtes à fonctionner.

Ottawa. 13 déc.

Sir John-A. Macdonald a loué de nouveau pour sept ans l'hôtel Stadacona.

On dit que le gouvernement impérial enverra un bataillon de troupes à Victoria, Colombie anglaise, l'été prochain.

Ce matin, un pénible accident est arrivé en cette ville.

Une femme du nom de Dunn, résidant sur la rue Sophia, s'est levée de bonne heure et est descendue dans sa cuisine, une lampe à la main. Quelques instants plus tard, ses enfants ont été éveillés par des gémissements et par une odeur âcre qui se répandait dans la maison. Ils se sont levés en toute hâte et en entrant dans la cuisine, ils ont vu leur mère, dont les vêtements étaient en feu, qui se débattait sur le plancher dans d'atroces souffrances.

Ils réussirent à étouffer les flammes et firent mander un médecin, mais malgré tous les secours de l'art, la malheureuse est morte trois heures plus tard.

Cet accident a été causé par l'explosion de la lampe remplie de pétrole que madame Dunn portait à la main.

Toronto 13 déc.

Une dame Crotty, âgée de 80 ans, demeurant rue Agnès, qui a été frappée de paralysie il y a quelque temps, n'a pas pris d'aliments solides depuis 54 jours. Elle ne boit que du vin et de l'eau.

Etats-Unis.

New-York, 13 décembre.

Le procureur général a donné avis aux propriétaires de maisons de jeux et autres maisons de spéculations véreuses, au nombre de 300, en cette ville, de fermer boutique pour s'éviter les désagréments d'une poursuite en criminel.

Argent à prêter.

Le soussigné a en main un montant de \$25,000 à prêter à six pour cent sur bonne garantie.

MARCEL BOURGET, Notaire, Village Lauson. Lévis, 9 septembre.

LAU-ART, POLIQUIN

MEDECIN ET CHIRURGIEN
Gradué de l'Université Laval
St-David de l'Auberivière
Bureau de Poste.
Lévis, 30 nov.—1m.

AGENCE A LEVVIS
DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LE FEU
PHENIX
DE LONDRES ANGLETERRE

Responsabilité illimitée des actionnaires.
Securité absolue pour les assurés.
Assurances payées immédiatement et avec libéralité.
On assure au plus bas prix possible.
Arrangements spéciaux pour les bâtiments isolés, et aussi pour granges et produits de fermes.
Le soussigné, agent pour Lévis et les campagnes voisines, sollicite le patronage de ses amis et du public, pour cette compagnie si favorablement connue de tous.
JOSHUA THOMPSON,
Agent
79, rue Commerciale,
Lévis, 30 nov. Lévis

Remerciements.

Le soussigné remercie sincèrement ses nombreux amis et le public en général de l'encouragement qu'ils lui ont accordé jusqu'à aujourd'hui. Il profite de la circonstance pour les informer qu'il vient de transporter sa boutique au deuxième de la maison du "Quebec Central Hotel," située au coin de la rue Commerciale et de la côte Labadie.
L'augmentation de sa clientèle a nécessité ce changement, qui est une amélioration considérable.
On peut entrer dans cette maison soit sur la côte Labadie, soit sur la rue Commerciale. Des communications ont été pratiquées sur les deux rues.
A l'exception du samedi, on coupe les cheveux aux enfants âgés de pas plus de 12 ans, pour 6 cents.
LOUIS RIVET,
Barbier.
Lévis, 20 oct.—3m.

FOURRURES!

MON assortiment de Fourrures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables :
Capots pour Messieurs en Astrakan et en Bâton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutre, Astracan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Boas, etc., etc.
Aussi :—Gants de chevreuil, de chevreuil et de Laine.
FOURRURES TEINTES ET REPAITES
James C. Paterson
27, RUE BUAPÉ, Québec.
10 octobre 1881.

Citizens Insurance Co. OF CANADA.

CAPITAL \$1,188,000.00
En caisse au 1er janvier 1881, tel que constate aux livres de la compagnie 352,101.20
Dépôt au gouvern. fédéral 142,000.00
Ventes payées au 1er jan. 1880. 1,548,176.00
Président : SIR HUGH ALLAN.
Vice-Président HENRY LYMAN, R.T.
GERALD A. HART, Gérant général.
Assurances contre le feu, sur la vie, les arants, accidents, risques effectués à des taux modérés, en s'adressant à
HENRI C. BOSSE & Cie
Agents pour la ville de Québec et le district.
BUREAU :
116, rue St-Pierre,
QUEBEC.
28 juillet.—1an

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
14 décembre 1881.

Haine et Vengeance.

(Suite.)
Après quoi, il sortit de la chapelle et se retrouva dans le parc.
XIX
OU EST-ELLE ?
— Et maintenant, dit Zanghael en emplantant ses poumons de l'air du dehors, il s'agit de savoir où elle est. Et pour cela, il faut savoir par qui elle a été enlevée.
Lorsqu'il se posa cette question, la première pensée de Zanghael fut que sa mère ne devait pas, ne pouvait pas être étrangère à ce nouveau mystère.
Mais quand il voulut approfondir cette hypothèse et rechercher ce qui pouvait la rendre vraisemblable, son esprit s'égarait dans les ténèbres.
Comment concilier ce que sa mère avait fait, il y avait de cela deux jours à peine, avec ce

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC

SAISON D'HIVER (1881-82)
Le et après LUNDI prochain, le 14 du courant, les trains partiront de la Pointe-Lévis comme suit :

7.20 A.M.—Train Mixte pour toutes les stations locales entre Québec et Montréal, Richmond, Sherbrook et Island Pond).
2.30 P.M.—Train Mixte pour toutes les stations locales—Aussi se reliant à Sherbrooke à 7.45 P.M. avec les trains du Passamistic, pour Beeton, Lowell, Worcester, Concord, etc.
7.10 P.M.—Train Express pour Portland, Boston, Sherbrook, Montréal, Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago et sur tous les points de la ligne Est, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest.
JOSEPH HICKSON,
Surintendant Général.
Lévis, 9 nov. 1881.—3f2j

Le Quebec Central.

On donne avis public que, conformément aux exigences de la 8me clause de l'acte consolidé des chemins de fer de Québec de 1880, l'on a déposé, dans le bureau d'enregistrement du comté de Lévis, les cartes ou plans d'une partie de la ligne du chemin de fer connus sous le nom de "Quebec Central," commençant au quartier Lauzon, dans la ville de Lévis, et de là traversant une partie du dit quartier, les villages de Bienville et de Lauzon, la paroisse de St-Joseph de Lévis et une partie de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire de Lévis, ainsi que les lignes de renvois et d'explications s'y rapportant et dûment certifiées par le commissaire adjoint de l'Agriculture et des Travaux publics.
Bureau de la Cie. du Quebec Central, Sherbrooke, le 18 août, 1881.
J. A. ANCHAMBAULT,
Sec. de la Cie. du Quebec Central.

RESTAURANT ROYAL
(Queen Restaurant)

Alphonse Poulin désire attirer l'attention des voyageurs et du public sur le fait qu'à son établissement on trouve une table servie dans tous les goûts, à la minute et avec ponctualité; qu'il y a place pour tous ceux qui voudront bien lui faire une visite, à l'angle des rues.
ST-JEAN ET DU PALAIS
Liqueurs du crû et cigares des meilleures marques.
Spécialité : Huitres servies de toutes les espèces. Un visite fera plaisir.
A. POULIN,
Propriétaire du Restaurant Royal.
22 juin 1881.

Attention

Les sous-signes paieront le plus haut prix pour tous cheveux qu'on voudra leur apporter tel que : peignes, perles, etc., etc.
N.B.—Sans pen, le soussigné prendra toutes commandes en cheveux qu'on voudra lui confier.
Geo E. SAUVIAT & Cie,
90 rue du Pont, Québec.
7 déc. 1881.—3s

Joseph Lepage

IMPORTATEUR
D'ÉPICERIES VINS LIQUEURS
SIROPS DES BARBADES
Thés, Sucres bruts et raffinés, Sucre d'Érable, Huile de Morue, de Loup Marin, et Huile d'Olive et Huile à Machine, Dépôt d'huile de Charbon, Cafés ronds, savons de toilette et à laver, albumettes "Telegraph" Biz, Barley, Resine, Coltar.
Assortiment général d'épicerie.
17 et 19, RUE ST-JACQUES, QUEBEC.

Chemin de fer Intercolonial.

ARRANGEMENT
POUR LA
Saison d'hiver 1881-82

A PARTIR DE
LUNDI, le 21 NOVEMBRE
Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit :

Départ.	Temps du C. de F.	Temps de Québec.
Express pour Halifax et St. Jean	8.10 a.m.	7.55 a.m.
Train d'accommodation et malle	9.30 a.m.	9.15 a.m.
Train de Fret	7.00 p.m.	6.45 p.m.

Arrivé.
Express de Halifax et St. Jean 8.20 p.m. 8.05 p.m.
Train d'accommodation et malle 3.40 p.m. 3.25 p.m.
Train de Fret 5.25 a.m. 5.10 a.m.

Les Trains pour HALIFAX et ST-JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton.
Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jeudi et Samedi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.
Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 15 novembre 1881.

Café ! Café ! Café !

RECOLTE DE 1877
MURI A POINT
Vert, brûlé et moulu
Café Mocha, (Aden)
Café Milderi, (Mysore).
Café Ceylon, (Point de Galle).
Café Java, (Batavia).
Café Jamaica, (Montagne Bleue Kingston).
Café Laguira, (Venezuela).
Une quantité de café est moulu chaque matin à l'établissement.
Véritable café moulu 25c. lb
Café de choix 30c. lb
Mélange Watters 46c. lb
Le café non moulu se vend 1 centin meilleur marché que les prix ci-dessus mentionnés.
En vente chez
A. WATTERS
rue St-Jean, Québec.

THE

Noir, Vert et Japon
De toutes les sortes et de tous les prix.
Un assortiment très complet à des prix réduits.
A. JOSEPH & FILS
RUE DALHOUSIE
QUEBEC.
A VENDRE
Machines de seconde main pour relieurs
1 machine à Replier.
1 " " Couper le papier.
1 " " Couper le carton.
1 " " Embosser.
1 " " Perforer.
S'adresser aux nos. 4 et 6, rue St-Jean, Montréal, Basse-Ville, Québec.
22 oct.—2m.

Odil. Vallières & Cie

Horlogers-Bijoutiers.
No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis.
A toujours en main un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES HOBLOGES, BAGUES et JONCS.
Montres et horloges réparées avec soin et garanties.
Lévis, 7 juin 1880.

Chemin de Fer Q., M., O. et O

CHANGEMENT D'HEURES
A PARTIR DE
Lundi, 25 juillet 1881

Les Trains circuleront comme suit :

Départ de Hochelaga pour Ottawa	Mixte	Malle	Express
Arrivé à Ottawa	8.30am	8.10am	8.10am
Départ de Ottawa pour Hochelaga	7.00pm	8.10am	8.55 "
Arrivé Hochelaga	6.45am	12.40pm	9.25 "

Dép. de Hochelaga pour Québec 3.00pm 10.00 "

CHEMIN DE FER

Quebec Central
Service régulier entre Sherbrooke et Québec et St-Joseph, l'endroit le plus rapproché des mines d'or de la Chaudière, par le chemin de fer.
A PARTIR DE
Lundi, le 8 août 1881

Les convois partiront comme suit :

Train de passagers.	
Laisse Sherbrooke	8.15 A. M.
Arrive à la Jonction de Beauce	12.38 P. M.
Arrive à Lévis	2.15 "
Laisse Lévis	1.00 "
Arrive à la Jonction de Beauce	2.35 "
Arrive Sherbrooke	7.00 "
Train mixte.	
Laisse Sherbrooke	10.00 A. M.
Arrive Jonction de Beauce	6.30 P. M.
Laisse Jonction de Beauce	6.30 A. M.
Arrive à Sherbrooke	3.00 P. M.
Ligue de Lévis à St-Joseph, Beauce.	
Laisse St-Joseph	6.00 A. M.
Arrive Lévis	9.30 "
Laisse Lévis	4.00 P. M.
Arrive St-Joseph	7.30 "

Le convoi No. 3 commencera, vendredi, le 23 de septembre, à faire le trajet suivant : Tous les vendredis, il quittera la station St-Joseph, jusqu'à avis du contraire, à 2 h. et 30 m. du matin, et arrivera à Lévis à 6 h. a. m., comme convoi spécial du marché et à prix inférieurs à ceux des voyageurs.
Le départ et l'arrivée des différents convois seront tenus sur l'heure de Montréal.
Les trains courent sur l'heure de Montréal.
Le chemin de fer Quebec Central est la seule voie ferrée qui offre des communications avec les célèbres mines d'or de la Chaudière; c'est aussi la route la plus directe entre Québec et Newport, les Montagnes Blanches, Boston et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre.
Les voyageurs quittant Lévis, sur l'Express, à une heure après-midi, arriveront, par le chemin de fer du Passamistic, à NEWPORT 9.40 P. M.
BOSTON 8.30 le matin suivant.
JAMES R. WOODWARD,
Agent général
Lévis et ALDEN, agents des billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis,
6 août 1881.

Jesse Joseph, junr.

59 et 61, RUE DALHOUSIE
QUEBEC.
MARCHAND DE
Peintures,
de Vernis,
de Couleurs en poudre,
d'Éponges et
de Coils forte,
Verres à vitres "Star," double épaisseur et polis.
Verre de couleur et d'ornementation
UN ASSORTIMENT COMPLET DE PINCEAUX Etc.
Huile de Castor, d'Olive et de Loup-Marin, et l'Huile de Lin double, bouillie et crue.
FOURNITURES DE PEINTRES ET D'ARTISTES.
23 sept.

A VENDRE

1200 lbs. de grandes gazettes intactes
S'adresser au bureau du "Quotidien"

ges et agrémentés de gros clous — Bien, se dit-il, ils étaient deux.
En examinant de plus près ces empreintes, dessinées très nettement sur le sol détrempé par l'humidité de la nuit, Zanghael constata que le pied chaussé de bottes fines avait à peine pénétré la terre de l'épaisseur de ses semelles, tandis que l'autre avait enfoncé de cinq à six centimètres.
Ce n'était pas seulement le poids des souliers qui faisait cette différence.
Zanghael en conclut que l'homme aux souliers ferrés portait Blanche dans ses bras, tandis que l'autre suivait simplement.
Il reconnut en outre que l'homme aux bottes élégantes devait avoir des éperons à ses bottes, car, à un endroit où la terre était plus molle, un légère trace, formant appendice derrière le talon, dessinait la tige de l'éperon et la molette.
En suivant la piste, Zanghael arriva jusqu'à une porte basse percée dans le mur du parc.
Les pas s'arrêtaient là et la porte était fermée à double tour.

Il était donc évident que les ravisseurs de Blanche étaient en possession de la clef de cette porte comme ils avaient eu celle du caveau.
Tout ceci, cependant, ne fournissaient à Zanghael aucun indice précis; et, si rien dans ses observations nouvelles ne confirmait la participation de sa mère au rapt de Blanche, rien l'excluait non plus.
Zanghael demeurait donc dans la même perplexité.
Ayant escaladé le mur, il revint vers la partie basse, ne doutant pas qu'il retrouverait au dehors les traces qu'il avait suivies en dedans du parc.
Mais ici la piste changeait d'aspect; au lieu des bottes éperonnées et des souliers à cleus, Zanghael releva des empreintes de sabots de cheval.
Et tout autour d'un arbre qui se trouvait près de la porte basse, le sol était profondément labouré par le piétement de deux chevaux; car il y avait deux empreintes de dimensions différentes.
Les deux hommes avaient sans doute attachés leurs montures à cet arbre pendant qu'ils

pénétraient dans le parc et dans la chapelle.
Zanghael suivit pendant quelque temps la piste des chevaux mais, lorsqu'il arriva sur la grande route, les traces se confondaient avec d'autres, et il lui fut impossible de se reconnaître désormais.
Zanghael se trouvait, en ce moment, à peu de distance de l'endroit où, quelques heures auparavant, il avait rejoint et remis sur sa voie le vieil Yvon, l'aveugle de Sibérie.
Il était venu là, sans s'en rendre compte, mais il s'en aperçut tout à coup. Alors, le souvenir de sa conversation avec l'aveugle lui revenant à la mémoire, il se rappela aussi la singulière rencontre que le père Yvon avait fait dans cette même nuit.
Il rapprocha les faits que le vieillard lui avait racontés de ce qu'il savait maintenant, et il comprit comment le père Yvon pouvait avoir la vie au malheur qui l'avait fait aveugle.
Il était certain que les deux hommes qui avaient failli faire un mauvais parti au pauvre paysan étaient et ne pouvaient être que les deux ravisseurs de Blanche.